



## Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/23022  
10 septembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATEE DU 9 SEPTEMBRE 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-après des informations sur des violations par l'Iraq des dispositions du cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iran.

1. Au cours de la période allant du 15 au 25 mars 1991, la partie iranienne a positionné dans la zone démilitarisée du secteur central des effectifs, compris entre une escouade et une section d'infanterie :

- a) Carte de Kani : coordonnées géographiques 65010-535985;
- b) Carte de Khanaqin : coordonnées géographiques 444651;
- c) Carte de Mandali : coordonnées géographiques 547444-551428-649269-890135-869172-688248-736197-554409-607332-890140-890145-861176-843186;
- d) Carte de Balad Rouz : coordonnées géographiques 413564.

2. Le 7 août 1991 à 8 h 20, un hélicoptère a été repéré venant de Sarbil Zahab et faisant route vers Qasr-e-Shirin. Il a survolé les environs de Qasr-e-Shirin avant de s'enfoncer de nouveau à 18 h 35 dans le territoire iranien (carte de Qasr-e-Shirin, dans le secteur central).

3. Le 7 août 1991, à 9 h 25, un hélicoptère militaire a été repéré venant du territoire iranien. Il a atterri dans la région de Naft-e Shah, aux coordonnées géographiques 456647 (carte de Khanaqin dans le secteur central).

4. Le 8 août 1991, à 8 heures, trois véhicules de type Land Cruiser (un cabriolet et deux pick-up) ont été observés transportant 20 personnes qui ont ensuite placé des mines aux coordonnées 419564 à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur sud (carte de Shaykh Faris).

5. Le 9 août 1991 à 9 heures, une pelleteuse iranienne a été repérée creusant et aplanissant le terrain au point de coordonnées géographiques 528852 à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Kani Bazz).
6. Le même jour, à 22 h 45, un groupe iranien a tenté de s'approcher de nos bases avancées, à gauche du poste de Ziyadi, au point de coordonnées géographiques 1547 dans le secteur central (carte de Shaykh Sa'd).
7. Le 10 août 1991, à 9 h 15, un hélicoptère iranien a été repéré provenant du territoire iranien, se dirigeant dans la zone de Naft-e Shah. Il a viré au-dessus de la frontière internationale et s'est dirigé vers le nord, parallèlement à la frontière internationale, à moyenne altitude (secteur central, carte de Khanaqin).
8. Le même jour, à 9 h 45, un hélicoptère iranien a été observé venant du territoire iranien et se dirigeant vers Qasr-e Shirin. Il a ensuite fait demi-tour en direction de Sar-e Pol-e Zahab, à moyenne altitude, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).
9. Le même jour, à 12 h 20, un hélicoptère iranien a été observé venant de la ville de Ilam et volant en direction de Mehran. Il a ensuite fait demi-tour au-dessus de la ville, se dirigeant de nouveau vers l'intérieur du territoire iranien dans le secteur central (carte de Shaykh Sa'd).
10. Le 11 août 1991, à 9 h 45, deux groupes de la partie iranienne comprenant une dizaine d'hommes ont été repérés consolidant les positions iraniennes aux points de coordonnées géographiques 503512 et 501517 dans le secteur central (carte de Mandali).
11. Le même jour, à 17 h 20, cinq hommes de la partie irarienne ont été observés creusant un fossé de communication de 10 mètres de long reliant leurs positions et la position d'un canon SBB9 au point de coordonnées géographiques 542235, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).
12. Le même jour, la partie iranienne a construit un point d'observation devant le poste de Saddam au point de coordonnées géographiques 416567, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Shaykh Faris).
13. Le 13 août 1991, à 17 h 30, un pick-up iranien de type Land Cruiser a été observé venant de Qasr-e Shirin, faisant route vers le poste iranien de Shukr, au point de coordonnées géographiques 538236, transportant deux mortiers de 82 millimètres, deux mitrailleuses de type BKC et des munitions. Ils ont positionné les mortiers au point de coordonnées géographiques 540231, une des mitrailleuses dans la zone contrôlée par l'Iran, au point de coordonnées géographiques 543237 et l'autre au poste iranien de Shukr, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).

14. Le même jour, à 18 h 50, trois hommes de la partie iranienne ont été observés transportant deux mortiers de 70 millimètres. Ils les ont positionnés juste en face du poste de Yathrib, au point de coordonnées géographiques 546238, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).
15. Le 15 août 1991, à 16 h 20, 10 hommes de la partie iranienne ont été observés construisant un observatoire en pierres au-dessus d'un monticule en terre, au point de coordonnées géographiques 303812 devant le poste de Al-Sharhani, puis ils ont achevé sa construction, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur sud (carte de al-Tib).
16. Le 16 août 1991, à 11 h 35, cinq hommes de la partie iranienne ont été observés alors qu'ils construisaient un point avec des sacs de sable au-dessus du premier remblai iranien, au point de coordonnées géographiques 908325, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Tahari).
17. Le 17 août 1991, à 17 h 50, 10 hommes de la partie iranienne ont été observés alors qu'ils établissaient des positions et creusaient des tranchées à ciel ouvert au point de coordonnées géographiques 535235, à gauche du poste iranien de Shukr, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).
18. Le 18 août 1991, à 19 heures, huit hommes de la partie iranienne ont été observés posant des mines et des pièges au point de coordonnées géographiques 545438, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Mandali).
19. Le même jour, à 19 h 30, un véhicule de type Land Cruiser transportant 40 hommes de la partie iranienne a été observé en face du poste de Qutayba, au point de coordonnées géographiques 468205, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).
20. Le 19 août 1991, à 18 h 10, un hélicoptère iranien a été observé venant de l'intérieur du territoire iranien dans la région de Ilam et volant en direction de la ville de Mehran. Il a ensuite viré au-dessus de la ville de Mehran, dans le secteur central (carte de Zarbatiyeh).
21. Le 22 août 1991, à 9 heures, un groupe du génie iranien équipé d'un bouteur et de deux véhicules, dont une ambulance, escortés par 10 soldats, a été observé ouvrant une nouvelle voie entre le poste iranien de Safid au point de coordonnées géographiques 5922, à l'intérieur de la zone démilitarisée. A 12 h 15, les véhicules se sont retirés en direction de la cote 404, au point de coordonnées géographiques 570229, à l'intérieur de la zone démilitarisée, le bouteur restant au point de coordonnées géographiques 5823, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).
22. Le 24 août 1991, à 11 heures, trois soldats iraniens équipés d'un bouteur ont été observés travaillant au point de coordonnées géographiques 588236, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).

23. Le 28 août 1991, à 16 h 20, la partie iranienne a construit un emplacement au point de coordonnées géographiques 900293 puis a fixé sur celui-ci un drapeau iranien, à l'intérieur de la zone démilitarisée dans le secteur sud (carte de Tahari).

24. Le 29 août 1991, à 9 heures, une pelleteuse iranienne a été observée alors qu'elle était utilisée pour renforcer un emplacement et édifier un remblai de terre autour d'un poste d'observation au poste de Hadayat, au point de coordonnées géographiques 510268, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Qasr-e Shirin).

25. Le même jour, à 10 h 45, une niveleuse et un rouleau compresseur avec un camion d'arrosage et 12 hommes de la partie iranienne ont été observés alors qu'ils creusaient les fondations d'une construction au point de coordonnées géographiques 453641, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur central (carte de Khanaqin).

26. Le même jour, à 12 h 30, la partie iranienne a dressé un drapeau iranien au point de coordonnées 901025, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur sud (carte de Tahari).

27. Le même jour, à 16 h 30, la partie iranienne a construit un poste aux points de coordonnées 913021, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur sud (carte de Tahari).

28. Le 30 août 1991, de 16 heures à 20 h 40, la partie iranienne a ouvert une voie de 4,5 kilomètres de long, perpendiculaire au front, au point de coordonnées géographiques 900233, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur sud (carte de Tahari).

29. Le même jour, la partie iranienne a dressé un drapeau iranien au point de coordonnées géographiques 903275, à l'intérieur de la zone démilitarisée, dans le secteur sud (carte de Tahari).

30. Le 1er septembre 1991, à 8 h 50, un hélicoptère iranien a été observé venant de l'intérieur du territoire iranien. Il s'est posé au point de coordonnées géographiques 459641, dans le secteur central, en face de la région de Naft-e-Khaneh. A midi, il est reparti vers l'intérieur du territoire iranien.

31. Le 3 septembre, à 8 heures, un groupe d'hommes de la partie iranienne a posé des mines et des pièges devant le point iranien de Al-Alam, au point de coordonnées géographiques 715206, dans le secteur sud, à l'intérieur de la zone démilitarisée (carte de Hawr al-Hoveyzeh), puis est reparti à 9 heures vers l'intérieur du territoire iranien.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Abdul Amir AL-ANBARI